

# Où en est l'innovation publique ?

23 & 24 NOVEMBRE 2022

Institut national du service public • Paris

Colloque organisé par

**INSP**  
Institut national  
du service public

En partenariat avec

**ENSCI**  
LES ATELIERS

SciencesPo



## ➤ Appel à communication

Le colloque « Où en est l'innovation publique ? » vise à croiser les regards entre praticiens et chercheurs dans le domaine de l'action publique et dans toutes disciplines (sciences politiques, droit, histoire, sciences sociales, sciences de gestion, recherche en design, sciences du numérique, sciences comportementales...), et est ouvert à toutes les méthodes de recherche.

L'innovation publique ne va pas de soi. L'économiste libéral Leroy-Beaulieu ne fait, à vrai dire, qu'exprimer une idée commune quand, dans un XIXe siècle finissant, il dénie à l'État à la fois "l'esprit d'invention" et la faculté de conception, exclusivement dévolus à l'initiative privée. La doctrine administrative sur la réforme de l'État trouve par la suite une cristallisation dans les deux propositions jumelles de "l'industrialisation de l'État", soulignant la nécessité d'y acclimater le management scientifique, et du "désencombrement de l'État" qui consiste à transférer au privé les fonctions considérées comme non-essentiels.

La notion d'innovation publique n'apparaît qu'au début des années 2000 avant de se répandre à la faveur de la Modernisation de l'action publique (MAP) lancée en 2012. D'abord limitée au champ de la simplification administrative et aux méthodes issues du marketing, elle s'étend désormais

à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques et s'appuie sur un arsenal de méthodes et d'outils issus du design, des sciences comportementales et de l'informatique. Sur un territoire où se sont soudain multipliés les laboratoires d'innovation territoriale, elle prend forme à travers un foisonnement d'ateliers d'idéation et de prestations de design de service aboutissant à des résultats qui vont de la simple liste d'idées vagues, oubliées sur un nuage de papiers de couleurs vives, à la conception de nouveaux dispositifs urbains. Inspiré par des exemples étrangers, tel le Mindlab danois ou le NESTA britannique, le mouvement français avait d'abord pris son essor dans les collectivités territoriales avant de se diffuser dans les services de l'État comme un antidote possible aux méthodes gestionnaires de la controversée Révision générale des politiques publiques (RGPP).

Le projet ANR « Formes de l'innovation publique » (FIP ipExplo, 2013-2017) avait proposé une première caractérisation des chemins empruntés et des pratiques nouvelles de l'innovation publique à travers des monographies et des exercices de synthèse. Cinq ans plus tard, le phénomène a acquis une ampleur tout autre avec la multiplication des lieux d'innovation publique, l'intégration de l'innovation au cursus des écoles de service public, mais aussi la montée en puissance de l'innovation technologique (initiatives comme celle des start-up d'État) ou des sciences comportementales. Les acteurs de l'innovation publique se sont également multipliés en même temps que le marché s'est structuré à la faveur de la passation de marché-cadres.

L'objectif de ce colloque est d'établir un état des lieux collectif et pluridisciplinaire de ce nouvel âge de l'innovation publique et de tracer quelques perspectives. Des contributions issues de l'ensemble des disciplines s'intéressant à l'action publique (science politique, sociologie, histoire, sciences de gestion, recherche en design, sciences juridiques, économie, sciences comportementales, informatique...) ainsi que les témoignages de praticiens de l'innovation publique sont attendus.

**Les contributions pourront notamment s'articuler autour des axes suivants, sans que cela soit exhaustif :**

### **Fabriquer une administration innovante**

Les formes bureaucratiques constitutives de l'administration classique semblent peu propices à l'innovation. Est-ce toujours le cas ? Quelles organisations alternatives peuvent être pensées et expérimentées pour favoriser l'innovation et comment les acclimater dans le secteur public ?

### **Nouvelles manières d'expérimenter et d'évaluer**

L'expérimentation et son évaluation sont des composantes essentielles d'une action publique plus innovante et transparente. Ce colloque appelle donc aussi une présentation et une mise en discussion des innovations dans la pratique des expérimentations et de l'évaluation des politiques publiques. Quelles nouvelles méthodes ? Comment les combiner ? Comment les diffuser ? Quelles sont les conditions de leur succès ? Comment mesurer ce que serait la "valeur publique" des innovations ?

### **Droit et innovation publique**

La loi du 19 avril 2021 relative à la simplification des expérimentations autorise les acteurs publics à déroger de manière encadrée au droit à des fins d'expérimentation. Plus largement, peut-on observer l'apparition d'instruments ou de pratiques juridiques susceptibles d'être qualifiées d'innovants ? L'innovation publique contribue-t-elle à concurrencer les savoirs juridiques en place ? Que penser de la pratique encore embryonnaire du legal design comme du recours croissant à l'algorithmique dans la mise en place des textes de lois ? D'une manière générale, quelles marges le droit laisse-t-il à l'administration pour innover ?

### **Numérique et innovation publique**

Une part non négligeable de l'innovation publique passe désormais par la mise en place de services en ligne pour remplacer ou compléter les démarches traditionnelles. Comment tenir compte de(s) fracture(s) numérique(s) pour que la numérisation participe d'une action publique

plus inclusive ? Que penser des formes organisationnelles nouvelles comme les start-ups d'État ?

## ↘ **Design et innovation publique**

Les démarches d'innovation publique se sont rapidement saisies du design et notamment du design de service et du design thinking comme méthodes permettant de concilier les points de vue des usagers et des agents. Qu'ont donné ces expériences ? Quels en sont les intérêts et les limites ?

## ↘ **Exemples venus d'ailleurs en innovation publique**

On sait que les exemples étrangers ont inspiré de nombreuses initiatives d'innovation publique, que l'on parle de précédents d'Amérique du Nord, des pays scandinaves, de l'Italie ou du Bénélux. Où en sont les autres pays sur les questions d'innovation publique ? Quelles expériences peuvent inspirer ou informer la trajectoire française ?

## ↘ **Les acteurs de l'innovation publique**

L'innovation publique mobilise de nouveaux réseaux unissant des acteurs politiques, associatifs et privés. Une prosopographie de ces réseaux d'acteurs est-elle possible ? Quelle est leur stratégie pour pénétrer les organisations publiques et imposer leurs méthodes ?

## ↘ **Comment enseigner l'innovation publique ?**

Former les acteurs publics à l'innovation publique passe aussi par des pratiques pédagogiques différentes. Si l'on veut diffuser ces méthodes et produire des transformations sur le temps long, cela sous-tend un changement de posture durable des acteurs qui pensent, discutent et déploient les politiques publiques. Comment innover dans la formation initiale des futurs acteurs publics et dans la formation continue des actuels acteurs publics pour favoriser l'innovation publique ? Études de cas, mises en situation, travail de terrain : comment repenser les formats pédagogiques afin de faire de l'ouverture à l'innovation publique une dimension transversale des compétences des acteurs publics ?

## ↳ Modalités de soumission

Les intentions de communication - présentant une recherche finalisée (« recherche aboutie ») ou dont le terrain est en cours (« recherche en cours ») - devront contenir **de 1 000 à 2 000 mots maximum, bibliographie et notes comprises**.

Elles peuvent être rédigées en **français** ou en **anglais**.

Elles sont à déposer en ligne sur [innopublique22.sciencesconf.org](http://innopublique22.sciencesconf.org)

## ↳ Dates et lieu du colloque

Le colloque se tiendra les **23 et 24 et novembre 2022** à l'Institut national du service public, à Paris : **2 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris**

## ↳ Dates-clés prévisionnelles

- 9 mai 2022 : ouverture des soumissions en ligne
- 1er juillet 2022 : date limite des soumissions en ligne
- 22 juillet 2022 : notification des décisions aux auteurs

## ↳ Publication

Une sélection des meilleures contributions présentées lors du colloque fera l'objet d'une publication dans la [Revue française d'administration publique \(RFAP\)](#).

## ↳ Présidence du comité scientifique

- Mathias Béjean, maître de conférences HDR en sciences de gestion à l'Institut de Recherche en Gestion (IRG) de l'Université Paris Est Créteil
- Anne Révillard, professeure associée en sociologie à Sciences Po, responsable du laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP)
- La liste des membres du comité scientifique sera publiée sur le site [innopublique22.sciencesconf.org](http://innopublique22.sciencesconf.org)

## ↳ Comité d'organisation

Mathias Béjean, Anne Révillard, Fabrice Larat, Frédéric Edel, Jérôme Lartigau, Sarah Fosse, Fabien Gélédan, Olivier Hirt, Léa Douhard

Inscriptions via [innopublique22.sciencesconf.org](http://innopublique22.sciencesconf.org)

Une question ? Contactez-nous : [contact@chaireip.fr](mailto:contact@chaireip.fr)